



Dossier

Requalification Colbert/Coquets : le scénario choisi



**Mont
Saint
Aignan**

Le mois dernier...

© Clémence Delettre



En avant les CLJ!

Le 30 janvier, Martine Chabert, adjointe en charge du lien social, a remis aux petits bénéficiaires montsaintaignanais leur contrat loisirs jeunes. Un dispositif qui leur permet de pratiquer une activité extrascolaire à moindre coût en contrepartie de la réalisation d'une action citoyenne ou sociale.

© Clémence Delettre



Femmes debout

Le CCAS a fait salle comble au Rexy le 26 janvier pour sa performance théâtrale mettant en scène différents protagonistes concernant la place des femmes en société. Cette restitution a eu lieu dans le cadre du dispositif La parole est à vous.

2



Une école vétérinaire à Unilasalle

Le 16 février, la première école vétérinaire privée associative de France a été inaugurée. Pour l'occasion, Catherine Flavigny, maire, a accueilli Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, entourée notamment de Hervé Morin, président de la Région Normandie, Jacques Guérin, président de l'ordre national des vétérinaires et de Sébastien Windsor, président d'UniLaSalle.

Rencontre des chargés de coopération

Le 15 février, La Ville, par l'intermédiaire de Catherine Flavigny, a accueilli à l'EMS la Caisse d'allocations familiales. L'institution organisait la première journée départementale des chargés de coopération CTG. Ces derniers ont pour rôle de suivre la mise en œuvre et de coordonner les orientations stratégiques de la collectivité locale en matière de développement et de coordination du territoire.



Le tabac, c'est tabou!

La campagne de prévention anti-tabac menée par la Ville à destination des élèves de CM2 s'est déroulée début février à l'hôtel de Ville. Intitulée "Jamais la première cigarette", elle repose sur une exposition et des temps d'échange pour présenter les dangers liés au tabagisme, aussi bien sur la santé que sur l'environnement.



Une nouvelle ligne de conduite

Le 23 février dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour examiner, entre autres, le débat d'orientation budgétaire. Ce document indique dans quelle situation économique et financière au plan national, voire international, va s'inscrire le budget de l'année.

À l'évidence, le budget 2024, qui sera voté fin mars, se déroulera dans un contexte bien difficile, à l'instar de celui de ces deux dernières années caractérisées par une inflation record, qui, elles-mêmes, ont succédé à deux années compliquées de pandémie. Rien, dans les prévisions, ne laisse par ailleurs supposer que la situation s'améliorera dans un futur proche. Nous l'avons déjà dit, et c'est le cas de toutes les collectivités, nous allons devoir nous recentrer sur notre cœur de métier et renoncer à un certain nombre de choix faits précédemment.

Notre ville, nous avons l'habitude de le dire, est une ville de 20 000 habitants, qui a toujours vécu comme si elle en avait 40 000. Cela est très certainement lié à son statut très particulier de ville universitaire qui double sa population avec les étudiants. Même si nous sommes fiers et heureux de cette identité, les recettes restent celles d'une ville de 20 000 habitants. Toutes les communes ne peuvent se vanter d'avoir un centre sportif dans lequel on peut pratiquer de très nombreuses activités, avec le plus important centre aquatique de la Métropole, mais aussi un vaste espace culturel, écrin du Centre Dramatique National, et de belles activités d'enseignements de pratiques artistiques. Mais tout cela a un coût !

C'est pourquoi, à l'occasion du dernier conseil municipal, nous avons confirmé la fermeture au mois de juin du cours d'arts plastiques qui se déroule dans les locaux de la maison des Tisserands. Tout d'abord, il a perdu énormément d'élèves, par ailleurs, il existe beaucoup d'autres possibilités d'enseignement sur le territoire, notamment associatives, et enfin, nous souhaitons concentrer les activités dans l'Espace Marc-Sangnier et y développer notre projet d'enseignement fondé sur une logique de Conservatoire pour des activités liées à la musique, au théâtre et à la danse. Moins d'activités, mais dont la qualité devra être garantie et probablement améliorée.

Voilà quelle devra être notre ligne de conduite pour les années à venir et je suis bien convaincue que chacun est en capacité de comprendre qu'elle est indispensable.

tié chapeuseuse
C. Sangnier

Catherine Flavigny

Maire de Mont-Saint-Aignan
Conseillère départementale



L'EMS, lieu de création

En juillet dernier, l'Espace Marc-Sangnier accueillait en résidence les artistes de la compagnie Mélodrome pour la création d'un spectacle. L'heure de la première représentation a sonné !

Au fil des années, l'Espace Marc-Sangnier s'est indéniablement démarqué comme étant un lieu propice à la création et au rayonnement des arts au sein duquel foisonnent de nombreux projets artistiques. La preuve en est avec le nouveau spectacle de la metteuse en scène Céline Schaeffer, *Le Jour des corneilles*, conçu l'an dernier dans l'équipement culturel. En partenariat avec le CDN Normandie-Rouen, cette création 2024, adaptée du roman de l'écrivain québécois Jean-François Beauchemin est à découvrir pour sa première nationale, le **mardi 12 mars** à Mont-Saint-Aignan. Au cœur de la forêt, un père et son fils mènent une existence sauvage, semblable à celle des animaux qu'ils côtoient. Un jour, l'inévitable collision entre cette réalité et celle du monde civilisé se produit, et le fragile édifice mental construit finit par s'écrouler. Un spectacle qui maintiendra les spectateurs aux aguets !

20h, EMS, l'Atelier. Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00. Billeterie en ligne : montsaintaignan.fr



*** Céline Schaeffer, metteuse en scène et Lola Sergent, scénographe, ont travaillé sur les décors du spectacle *Le Jour des corneilles* au sein de l'Espace Marc-Sangnier.

4

Permanences

Catherine Flavigny, maire et conseillère départementale :
vendredi 15 mars de 9h30 à 12h, à l'hôtel de ville.

Damien Adam, député :
samedi 16 mars de 10h à 12h, à l'hôtel de ville*.

Notaire : samedi 9 mars de 10h à 12h, à l'hôtel de ville**.

Avocate : samedi 30 mars de 10h à 12h, à l'hôtel de ville**.

Élus : mercredi 20 mars de 9h à 12h, sur le marché de la place Colbert.

* Sur rendez-vous au 02 35 71 16 70

**salle Géricault, entrée par la salle du Conseil municipal.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le **jeudi 28 mars à 18h30** à l'hôtel de ville, salle du Conseil municipal. Il portera sur le vote du budget de la Ville.

Visite de quartier

Dans le cadre du cercle de la proximité, le maire et les élus iront à la rencontre des habitants du quartier Coquets/Village le **samedi 30 mars de 10h à 12h**. Rendez-vous place des Érables.

Foire aux plantes

Si vous souhaitez échanger des plantes, des graines, des semis et autres boutures le **dimanche 26 mai** prochain lors d'Ô Jardin, pensez à préparer dès à présent vos pots et godets et à les étiqueter !

Visites de rues

Les élus du Cercle de la proximité viennent à la rencontre des habitants. Venez échanger avec votre élu référent de 17h30 à 19h :

- **Quartier Saint-André** : mardi 12 mars, rue Henault ;
- **Quartier du Village** : vendredi 15 mars, rue Messyre d'Andlau ;
- **Quartier Bulins/Vatine** : lundi 18 mars, chemin du Mont à Cat ;
- **Quartier des Oiseaux** : mardi 19 mars, parc des Deux-Bois, n°1 Les Érables ;
- **Quartier Plateau/Colbert** : vendredi 22 mars, place Colbert ;
- **Quartier Coquets/Village** : lundi 25 mars, rue de Thorigny.

Appel conseillé au préalable au 06 87 14 37 12.

Un nouveau projecteur pour l'Ariel

L'équipement municipal, qui accueille jusqu'à 243 personnes par séance, s'est récemment paré d'un système de projection à la pointe de la technologie. Action !

En marche depuis février, le projecteur s'est rôdé durant le festival de la Semaine italienne. Ce nouveau matériel de projection, un Barco Laser numérique 4K, a notamment pu être financé grâce à une subvention de la Région Normandie d'un montant de 24492€ et d'une aide prévisionnelle du Centre National du Cinéma de 40820 €. Alors que l'ancien projecteur Sony datait de 2013, celui-ci est doté d'une nouvelle technologie de diffusion qui améliore sensiblement la qualité de l'image et des couleurs. Plus fiable dans le temps, il permet également de réduire considérablement les dépenses énergétiques du cinéma puisqu'il consomme jusqu'à 30% de moins que le précédent. Enfin, l'équipement possède une capacité de stockage près de trois fois supérieure à l'ancien et permet d'emmagasiner environ 20 films, soit 15 jours de programme ! En dotant la salle de ce nouveau matériel, la Ville a ainsi souhaité faciliter à la fois le travail des projectionnistes et améliorer le confort et la satisfaction des spectateurs. À vous maintenant d'en juger !



*** L'un des projectionnistes du cinéma Ariel s'attelle à régler le nouveau projecteur laser numérique 4K.

Prévention

Luttons ensemble contre les frelons asiatiques



© Adobe Stock - Brimeux

La fin de l'hiver approchant, l'état de dormance des reines frelons se termine. Au printemps, après la construction d'un nouveau nid, elles essaïmeront à nouveau. Alors, que faire pour se prémunir de cet envahisseur ?

Depuis dix ans déjà, le frelon asiatique a investi le territoire et, à Mont-Saint-Aignan, ce sont plus de 20 nids qui ont été identifiés en 2023. Après une période calme pendant l'hiver, cette espèce invasive, dangereuse pour les abeilles notamment, va se développer d'ici l'été sous la forme de nids importants, souvent situés en hauteur. Jusqu'à 1500 frelons y élisent domicile ! Pour bien identifier un frelon, comprendre son cycle de vie et prendre conscience des impacts de cet insecte sur l'environnement, une conférence animée par Stéphane Ducuing, apiculteur montsaintaignanais bénévole, est organisée le **mardi 19 mars à 18h** à l'hôtel de ville. À l'issue, les habitants présents se verront remettre un système de piège en échange du suivi d'un protocole bien précis. L'objectif : mettre en place un piégeage raisonné dans la commune. En attendant, soyez vigilant et ne détruisez surtout pas le nid vous-même.

Conférence limitée à 120 places. Inscriptions au 02 35 14 30 09.

*** Le frelon asiatique se reconnaît facilement grâce à son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orange.

Quand amour et culture se conjuguent

Comment aime-t-on à 5, 15, 20, ou 60 ans ? C'est la question à laquelle les enfants, les collégiens, les étudiants et les seniors montsaintaignais tentent de répondre par l'intermédiaire d'un projet culturel porté par la Ville.

Sans cesse exploré par les artistes, le vaste thème de l'amour est au cœur d'un projet pluridisciplinaire et intergénérationnel initié par la direction de la vie culturelle, en partenariat avec le CDN de Normandie-Rouen et la Fondation Les Nids notamment. À travers différents ateliers de pratique artistique proposés par les compagnies Remusat et Acid Kostik, jeunes et moins jeunes explorent cette thématique depuis décembre dernier. Collecte de témoignages, ateliers d'écriture, lecture à voix haute, travail autour du jeu, les artistes déclinent l'amour de manière théâtrale et décalée. Intitulée *Et si l'amour c'était aimer ?*, cette action est rendue possible grâce notamment à une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie d'un montant de 3000€ et par le biais du mécène de la Ville, la société Engie, qui soutient la démarche à hauteur de 5000€. Un joli projet qui prendra vie lors d'une restitution finale le 21 juin prochain, un grand bal de l'amour !



*** Le 13 février, Catherine Flavigny, maire, et Emmanuel Schillewaert, délégué régional Normandie de la société Engie ont signé, une convention de mécénat visant à accompagner un projet culturel.

Action sociale

15

C'est le nombre de ménages recherchés pour participer à un nouveau programme test conçu par Le Producteur local de Mont-Saint-Aignan, en partenariat avec le CCAS de la Ville dans le cadre de la prévention et de la promotion santé. L'objectif : essayer un ensemble d'outils pour amorcer un changement d'habitudes alimentaires. Si la question d'une nouvelle alimentation vous intéresse mais que vous ne savez pas comment la concilier avec vos habitudes de vie, ce programme est fait pour vous ! Pour y contribuer, il convient de se rendre disponible environ vingt heures sur l'année. Première étape : participer à une réunion publique d'information le **jeudi 14 mars à 18h** au Rexy ou le **mardi 19 mars à 17h** à la Maison des scouts.

Inscriptions obligatoires : 02 35 14 30 19.

Vie étudiante

Du sport & des décibels

Une compétition sportive étudiante de grande ampleur va fouler les terres montsaintaignanaises durant quatre jours. Une forte présence sonore est à prévoir.

Organisé par l'association Ecricome **du vendredi 29 mars au lundi 1^{er} avril** à Rouen et Mont-Saint-Aignan, le Challenge Ecricome, troisième plus grand événement sportif étudiant en France, va rassembler 2500 participants issus de grandes écoles de commerce à travers la France. Les délégations s'affronteront dans neuf disciplines sportives pour remporter de précieux trophées. 100% sans alcool, cette 32^e édition entraînera manifestement des nuisances sonores dans les installations sportives du territoire. Sont concernés le centre sportif des Coquets, l'Asruc, le Suaps et le campus de Neoma Business School, notamment de 8h à 22h le samedi 30 mars, de 8h à 18h le dimanche 31 mars puis de 8h à 14h le lundi 1^{er} avril. Beaucoup d'ambiance en perspective pour l'arrivée du printemps !

Challengeecricome.fr



Scolarité

Savoir nager, une priorité

Comme le français ou les mathématiques, l'apprentissage de la natation est un savoir fondamental. À la différence des deux premières matières dispensées par les professeurs des écoles, le "savoir nager" repose sur la participation active de la Ville. Explications.

La réouverture récente du centre aquatique Eurocéane est l'occasion de se pencher sur l'un des publics qui y est accueilli à l'année : les scolaires. De la grande section de maternelle à la 6^e, près de 1700 élèves se jettent à l'eau 14 fois par an en moyenne. *"Apprendre à nager en toute sécurité est une priorité inscrite noir sur blanc dans le programme de l'éducation nationale"*, rappelle Stéphanie Dupuis, conseillère pédagogique de circonscription. Pour répondre à cette obligation légale, la Ville, l'Éducation nationale et Récréa, le délégataire de service public, ont signé une convention précisant les modalités de prise en charge de ces séances de natation scolaire. Ainsi, toutes les classes publiques et privées de la commune ainsi que les 6^e bénéficient de créneaux d'apprentissage pris en charge à hauteur de 37000€ par an par la collectivité. Un financement conséquent auquel s'ajoute le transport scolaire pour les écoles éloignées d'Eurocéane.

Plongeon au cœur d'une séance scolaire

Ce mardi après-midi de février, ce sont les élèves de CP et CP/CE1 de l'école Curie qui patientent sagement avec leurs brassards ou ceintures avant d'entrer dans l'eau. Encadrés par leurs enseignantes, deux maîtres-nageurs et un surveillant de baignade, ils sont séparés en groupes de niveaux. Certains jeunes enfants s'en donnent ainsi à cœur joie dans le petit bassin tandis que d'autres camarades se font évaluer à tour de rôle, sur des critères précis permettant de mesurer le chemin parcouru : descente dans le bassin ou plongeon, aisance aquatique, étoile de mer, nage avec ou sans aide. Et ils s'en sortent très bien à l'image de Juana qui a réussi à se déplacer sur 20 mètres avec l'aide d'une frite ; une petite victoire après quatre cours seulement. *"Les séances sont profitables aux enfants qui avaient hâte de retrouver la piscine en janvier dernier"*, confie Emmanuelle Bellini, enseignante de CP. Encore quelques séances pour ce groupe en vue de perfectionner les déplacements, sur le ventre, sur le dos, en surface ou sous l'eau ; puis d'autres élèves prendront la relève. De janvier dernier aux vacances d'été, 465 créneaux scolaires se succéderont pour remplir cette mission d'importance, qui plus est dans un département situé en bordure maritime.

Inscriptions à l'accueil de loisirs

Le centre de loisirs accueillera les enfants âgés de 3 à 12 ans pour les vacances de printemps du 22 avril au 3 mai. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire **du lundi 18 mars au vendredi 5 avril** sur l'espace famille accessible depuis le site internet de la Ville.

Direction de l'enfance : 02 35 14 30 87 et www.montsaintaignan.fr

Inscriptions scolaires

Votre enfant entre pour la première fois en maternelle, en CP ou dans une nouvelle école ? Le dossier de préinscription est à retirer sur le site de la Ville à partir du lundi 11 mars et à **retourner** à la direction de l'enfance **avant le vendredi 28 mars**. Les personnes ne disposant pas d'outil informatique sont invitées à se rapprocher de la direction de l'enfance.

Direction de l'enfance : inscriptions.scolaires@montsaintaignan.fr

7

Collecte des déchets végétaux

Dans le contexte actuel de crise inflationniste et de sobriété énergétique, la Métropole Rouen Normandie optimise la collecte des déchets végétaux :

- une collecte chaque semaine du 1^{er} avril au 30 juin pour évacuer les déchets végétaux printaniers ;
- une collecte toutes les deux semaines du 1^{er} juillet au 2 novembre, lorsque les végétaux poussent moins vite. La collecte est donc stoppée de novembre à mars.

www.metropole-rouen-normandie.fr/le-ramassage-de-mes-dechets-cest-quand

*** Photo : Déjà familier de l'eau, Alphonse s'amuse dans le bassin ludique en attendant de passer le test de natation sur une distance de 20 mètres.

Une vision collective du quartier de demain

En collaboration avec le cabinet VE2A, la Ville lançait en 2022 une étude urbaine visant à requalifier le cœur de ville. Après plusieurs étapes de concertation, l'heure est venue de découvrir la feuille de route de ce projet d'envergure. Son objectif : améliorer au quotidien le cadre de vie des habitants à court, moyen et long terme, dans les secteurs Colbert/Coquets.

Tout au long de l'étude, une concertation avec les habitants, les commerçants et tous les acteurs concernés par le projet s'est établie au moyen de réunions publiques, d'expositions, de questionnaires et d'ateliers de travail. Cette participation citoyenne a permis de recueillir les avis, les idées, les remarques et les attentes de chacun, de répondre à d'éventuelles interrogations et d'identifier les pistes d'amélioration possibles. À ce jour, ce ne sont pas moins de 600 participations qui ont été comptabilisées ! Une véritable démarche concertée qui a laissé place à la co-construction d'un plan guide et d'un scénario préférentiel dont les grandes lignes sont révélées dans ce dossier.

Une place Colbert réaménagée

La première étape de ce projet de rénovation urbaine consiste à transformer les espaces publics de la place Colbert pour qu'ils redeviennent des lieux conviviaux, agréables et confortent le dynamisme de cette place commerçante. Dans un premier temps, le chantier pourrait concerner la reconfiguration des espaces piétons élargis sous forme de gradins et la réalisation de jardins aux ambiances variées. Dans un second temps, le parking pourrait être réaménagé, tout en prenant soin de garder le même nombre de places de stationnement. Un aménagement qui relève de la Métropole Rouen Normandie, sollicitée pour réaliser ces travaux.

Les piétons et les vélos sécurisés

Pour rendre agréable les déplacements piétons et cyclables et améliorer l'accès aux personnes à mobilité réduite, la Métropole Rouen Normandie, qui en a la compétence, aura à charge de créer des traversées piétonnes sécurisées et

engageantes sur les avenues, comme au Mont-aux-Malades. L'enjeu sera donc d'adopter davantage la mobilité douce en créant une correspondance pour les promeneurs et les cyclistes entre Colbert, le centre sportif et les Coquets.



3 questions à...

Nathalie Adrian

Conseillère municipale
délégée à la requalification urbaine

& Bertrand Camillerapp

Adjoint en charge de l'urbanisme
& du patrimoine



Pouvez-vous nous rappeler les enjeux de ce projet ?

Les enjeux de l'étude du schéma directeur Colbert et Coquets sont tout d'abord de pérenniser et d'accroître l'attractivité des places commerçantes, de renforcer le rayonnement des équipements tels que l'Espace Marc-Sangnier et le cinéma Ariel. Il s'agit également d'agir pour améliorer la qualité de vie des habitants, de renforcer le lien avec l'université et de relier Colbert à Coquets par une trame paysagère épaissie, des cheminements clairs, accompagnés d'espaces paysagers et de lieux conviviaux.

Qu'est-ce que ce renouvellement urbain va apporter à l'ensemble des Mont-Saint-Aignonais ?

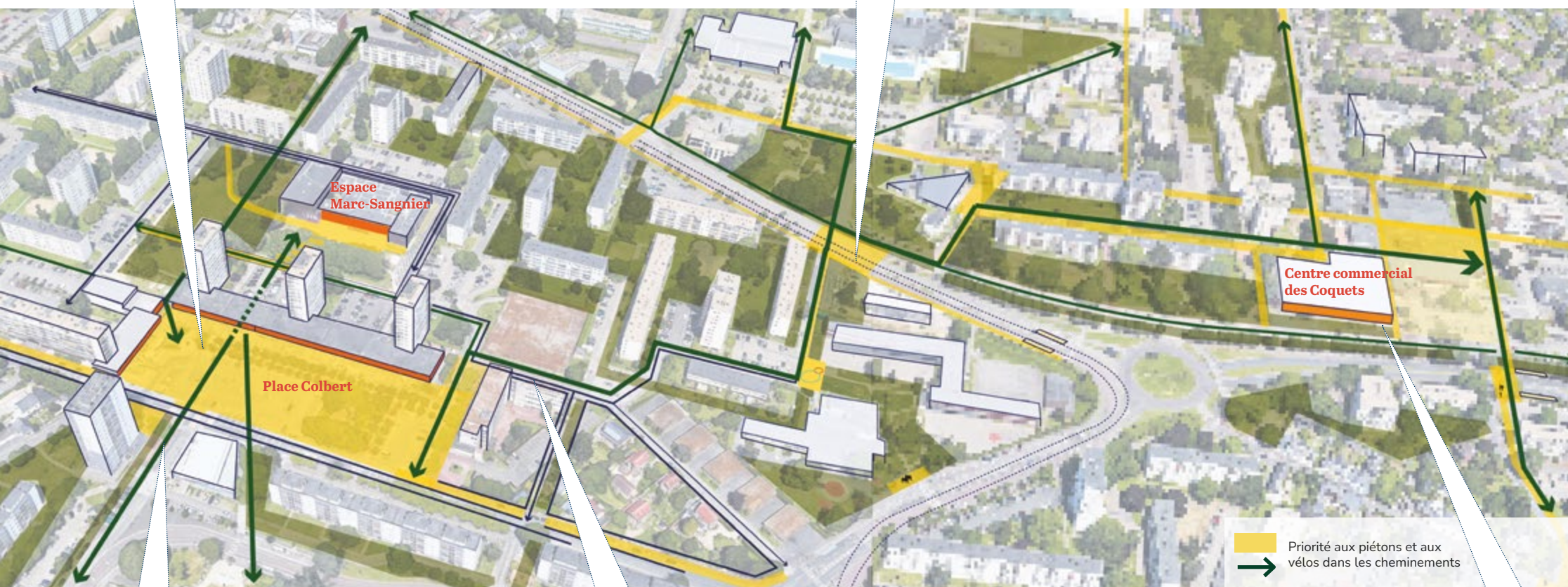
La place Colbert polyvalente et végétale sera appropriable par tous. Les nouveaux aménagements permettront de redonner place aux piétons par la flânerie, les pauses, et de dynamiser la vie locale. Les commerces et les marchés retrouveront une mise en scène attractive. La création d'un parcours urbain reliant Colbert à Coquets, constitué d'une trame paysagère, support de modes doux et lisibles, et l'aménagement du franchissement des grands axes en toute sécurité permettront aux Mont-Saint-Aignonais de redécouvrir des équipements de la ville et de faciliter les déplacements des piétons et des vélos. La végétalisation des espaces urbains permettra d'adapter la ville aux changements climatiques et de donner un confort d'usage pour les habitants.

Quelles sont les évolutions par rapport au projet de départ ?

Le projet a notamment évolué sur le bâtiment Colbert où il fut question d'y installer la mairie. Mais, d'autres besoins sont apparus comme la nécessité de structurer et répartir l'offre de santé autour des deux pôles Colbert et Coquets. L'affirmation de deux polarités mixtes et complémentaires s'est confirmée avec une dominante commerciale, culturelle et médicosociale (cabinet médical et CCAS par exemple) pour Colbert et une dominante commerciale et de services pour les Coquets. Aujourd'hui, les bases du développement du centre de la ville sont posées et sont les fondations de notre ville de demain.

La concertation continue

Des panneaux d'exposition sont à découvrir durant tout le mois de mars à l'hôtel de ville. Une permanence est également organisée le **mercredi 27 mars de 9h à 12h** sur la place Colbert. N'hésitez pas à venir y faire part de vos remarques ou toute autre interrogation.



© Ve2A

Le campus et l'EMS valorisés

Avec ses 15000 étudiants, le campus de Mont-Saint-Aignan se verra plus connecté au cœur de ville. Disposant déjà d'une très bonne accessibilité en transports en commun, le quartier Colbert et plus précisément sa place, s'ouvrira nettement vers l'université via l'intégration d'une grande liaison piétonne et d'espaces végétalisés. Il est également souhaité de créer une percée vers l'Espace Marc-Sangnier pour mettre davantage en évidence cet équipement emblématique et l'ouvrir au reste de la place Colbert.

Des équipements & des services déplacés

En vue d'un nouveau programme bâti médical et social, il est prévu de réhabiliter le bâtiment Colbert et ses abords pour y intégrer les services du CCAS, la police municipale, un local associatif, le centre médico-social et un cabinet médical. En complément, une halle gourmande pourrait également occuper les alentours. L'objectif : transformer le lieu et apporter de nouveaux services aux habitants.

Une place des Coquets restructurée

Très routier, le quartier des Coquets dispose de peu d'espaces publics confortables. En revanche, le pôle commerçant profite d'une position stratégique en entrée de ville sur l'avenue du Mont-aux-Malades. Le défi sera alors de restructurer cet ensemble vieillissant en confortant sa visibilité et son rayonnement tout en assurant un meilleur dialogue avec le reste de la ville. Ainsi, des espaces publics pourraient être créés afin de retrouver des rues commerçantes ainsi que des espaces dédiés aux piétons et aux vélos. Les commerces, pourraient être installés en rez-de-chaussée sur rue, surmontés de logements. Une transformation à 5 ans qui sera portée par un opérateur privé.

en mars à Mont-Saint-Aignan

Du mardi 5 au samedi 30 Exposition



© Les tigres gauchers

En partenariat avec la Médiathèque départementale de la Seine-Maritime, la Ville vous invite à une nouvelle exposition intitulée *Mille millions de mille chimères!!!*. Un drôle de bestiaires va peu à peu envahir la Galerie transformant pour un temps cet espace en un véritable atelier du rêve dans lequel les enfants laisseront libre cours à leur imagination. À la manière de sculpteurs, ils s'empareront des quelque 200 pièces en carton figurant des parties de corps d'animaux pour expérimenter les volumes, assembler et tester des équilibres mais surtout donner vie à des créatures fantastiques.

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h, mercredi de 10h à 18h, samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h. Espace Marc-Sangnier, la Galerie.

Entrée libre et gratuite. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Mercredis 6, 13, 20, 27 À vos mailles

Atelier tricot pour les débutants et/ou les confirmés qui souhaitent participer à la création d'un projet commun au profit d'une cause solidaire.

14h, CCAS, 57 rue Louis-Pasteur.

Ouvert à tous.

Du mercredi 6 au dimanche 10 Séances Galopins

Rose, petite fée des fleurs de Karla Nor Holmbäck, Danemark, 2023, 1h15 ; *Les Toutes Petites Créatures* de Lucie Izzard, GB, 2023, 38 min.

Tarif : 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Du mercredi 6 au dimanche 10 Cinéma



L'Empire de Bruno Dumont, France, 2023, 1h51 ; *Daaaaaali!* de Quentin Dupieux, France, 2023, 1h18.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Samedi 9 Inscriptions vide-greniers

Organisé par l'association des familles le dimanche 17 mars.

10h à 12h, le Rexy, 31 rue Aroux.

Tarif : 10 €. Se munir d'une copie d'une pièce d'identité. Renseignements : 02 35 75 60 19.

Mardi 12 Spectacle



© Céline Shaeffer

Le Jour des corneilles. Voir page 4.

Mercredi 13 Mômes en lire

Découvertes d'albums et activités manuelles en lien avec le spectacle *Palpite*. Atelier gratuit destiné au jeune public.

16h, bibliothèque de l'EMS.

Dès 3 ans. Entrée libre. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00.

Du mercredi 13 au dimanche 17 Cinéma



Madame de Sévigné d'Isabelle Brocard, France, 2023, 1h33 ; *Mambar Pierrette* de Roselyne Mbakam, Cameroun-Belgique, 2023, 1h33.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.

Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Jeudi 14 Café accueil

L'association Accueil des villes françaises vous invite à son café mensuel. Venez partager un moment de convivialité pour découvrir cette association multi-activités, génératrice de lien social.

10h30 à 11h30, 13 place de l'Église.

Permanences hebdomadaires le lundi de 14h à 16h30 et le jeudi de 9h30 à 11h30.

Renseignements au 02 35 76 24 29 ou avf.asso.fr/mont-saint-aignan

Jeudi 14 Café des parents

Espace de parole pour échanger entre parents et/ou grands parents au sujet de ses enfants, de l'éducation...

14h30 à 16h, l'Appart, 3 chemin de la Planquette.

Inscriptions auprès du CCAS au 02 35 14 30 19.

Vendredi 15 Entre meufs

Atelier-débat entre femmes proposé par l'association Gaudri. Ces moments ont été pensés dans le but de rompre l'isolement, créer des liens, faire émerger une solidarité entre femmes autour d'un apéritif dînatoire. Ils allient un atelier culturel ou artistique, un débat à thème et un dîner.

19h à 22h, 5 parc de la Risle.

Lumière sur

Tarifs : 30 € / 25 €. Inscription obligatoire sur gaudri.assoconnect.com
Renseignements : 06 52 29 26 16.

Samedi 16

Au fil des pages

Atelier d'écriture animé par Catherine Fleury. Cette passionnée de littérature saura, par ses qualités d'écoute et ses conseils avisés, susciter votre créativité.

10h30, Espace Marc-Sangnier, bibliothèque.

Gratuit. Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 02.

Samedi 16

Pratique approfondie du halta-yoga

Proposé par le Mont-Saint-Aignan yoga sophrologie taïchi qi gong.

10h à 12h, le REXY.

Inscriptions en ligne sur yoga-sophrologie-taichi.fr

Dimanche 17

Vide-greniers

Organisé par l'association des familles.

9h à 17h, le REXY, 31 rue Aroux.

Renseignements : 02 35 75 60 19.

Dimanche 17

Vide-greniers

Organisé par le Comité de quartier Saint-André.

9h à 17h, Maison des associations, 65 chemin des Cottes.

Renseignements : 02 35 07 01 78.

Mardi 19

Lecture spectacle

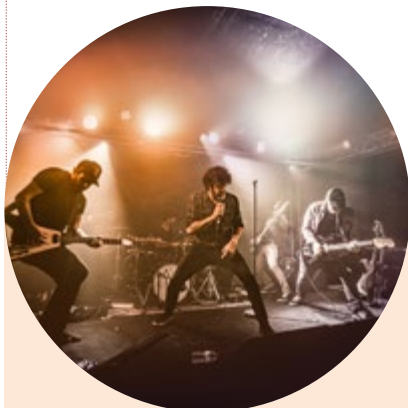
Découvrez *La Lente et Difficile Agonie du crapaud buffe sur le socle patriarcal* de la compagnie Akté.

20h, Maison de l'université.

Tarifs : 10 € / 8 € / 5 €.

Réservations au 02 32 76 93 01 ou spectacle.culture@univ-rouen.fr

© Mélaïe Lhote



Du rock à l'EMS!

Groupe de musiques actuelles originaire de Rouen, Animal Triste propose une musique sombre et profonde, où six musiciens se donnent corps et âme sur scène. Un rock intemporel, sans artifices, qui se frotte aux fantômes du passé avec une sincérité totale et un réel talent. Pour l'occasion, l'Atelier de l'Espace Marc-Sangnier sera totalement reconfiguré pour permettre au public de vivre le spectacle debout, comme très souvent lors d'un concert du genre ! En première partie, découvrez Meaning of Tales, un groupe se situant entre Simon & Garfunkel et les Kings of Convenience. Celui-ci propose une musique bienveillante et empathique à l'image de ses deux compositeurs. Un moment fort organisé en partenariat avec le festival Les Pluriels, à vivre le **vendredi 15 mars à 20h.**

Tarifs : 15 € / 10 € / 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00. Billetterie en ligne : montsaintaignan.fr ou réservation par courriel à billetterie@montsaintaignan.fr

Mardi 19

Musique classique

L'Animation musicale à l'université invite le pianiste Kojiro Okada. Au programme : Robert Schumann et Johannes Brahms.

20h30, amphithéâtre Axelrad, UFR de lettres, campus de Mont-Saint-Aignan.

Tarifs : 25 € / 5 €. Réservations au 06 75 16 53 38 ou amu.rouen@gmail.com

Un spectacle intergénérationnel de 8 à 107 ans

L'Atelier de l'Espace Marc-Sangnier vous donne rendez-vous le **dimanche 24 mars** pour découvrir en famille *Palpite*, du théâtre d'objets de la compagnie La Balbutie joué par deux comédiennes-chanteuses. Le spectacle raconte l'histoire de deux exploratrices qui chutent au fond d'une mémoire inconnue dont elles tentent de reconstituer les éboulis et les accidents. Car les souvenirs de Madeleine T., qui refuse de quitter son quartier d'enfance promis à la démolition, vacillent. Tour à tour urbanistes, amies d'enfance et amoureux perdus, elles reconstituent des fragments de vie en un vertigineux puzzle où se mêlent petite et grande histoire... Un nouveau spectacle jeune public émouvant qui passionnera les aînés autant que les plus jeunes.

10h30 et 15h30. Tarifs : 5 € / 1 €.

Direction de la vie culturelle : 02 79 18 99 00. Billetterie en ligne : montsaintaignan.fr ou réservation par courriel à billetterie@montsaintaignan.fr

© Marleen Rocher



Mardi 19, mercredi 20, jeudi 21 & samedi 23

Spectacle

Deuxième volet des Anges au Plafond consacré à la censure, *R.A.G.E* raconte l'histoire vraie d'une des plus belles

en mars

à Mont-Saint-Aignan

supercheries du siècle dernier : celle d'un imposteur littéraire contraint de s'inventer un double pour gagner sa liberté. Par le Centre dramatique national de Normandie Rouen.

20h (sauf samedi à 18h)

Espace Marc-Sangnier, Plateau 130.

Tout public à partir de 13 ans. Tarifs : 20 € / 15 € / 1 €. Réservation au 02 35 70 22 82 ou billetterie@cdn-normandie.fr

Du mercredi 20 au dimanche 24

Cinéma



Black Tea de Abderrahmane Sissako, Mauritanie-Fr-Lux, 2023, 1h49 ;
Les Prières de Delphine de Rosine Mbakam, Cameroun-Belgique, 2022, 1h30.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €. Dimanche : 5 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Jeudi 21

Danse étudiante

L'Asruc danse vous invite à découvrir la danse contemporaine à travers des propositions variées. Les étudiants issus de différentes universités et écoles présenteront de courtes pièces chorégraphiques créées lors d'ateliers. Pour ponctuer cette soirée, les présentations étudiantes seront accompagnées par une compagnie professionnelle.

19h, Maison de l'université.

Tarif : 5 € / gratuit pour les étudiants.
Réservations à asrucdanse@gmail.com

Jeudi 21

Les midis du CDN

Sur le temps du midi, le Centre dramatique national vous propose un rendez-vous artistique et ludique qui fera écho au spectacle R.A.G.E. Vous pourrez déjeuner avec Xavier Drouault, musicien du spectacle, qui vous propo-

sera un midi dans le noir.

12h30, Espace Marc-Sangnier, la Galerie.

Réservations au 02 35 70 22 82
ou billetterie@cdn-normandierouen.fr

Samedi 23

Stage de claquettes

L'École d'improvisation jazz vous propose la découverte ou le perfectionnement de claquettes. Animé par Patrick Inguenault.

De 13h30 à 15h30 pour les débutants de 16h à 18h pour les avancés, le Rexy.

Renseignements et réservations au 06 09 89 32 29.

Samedi 23

Yoga parent-enfant / ados

Proposé par le Mont-Saint-Aignan yoga sophrologie taïchi qi gong. Pour les enfants de 6 à 11 ans et les adolescents de 12 à 18 ans.

10h à 11h15 pour les enfants et de 11h30 à 12h30 pour les ados, le Rexy.

Inscriptions en ligne sur yoga-sophrologie-taichi.fr

Samedi 23

Diner-quiz international

Organisé par Mont-Saint-Aignan international. Une belle opportunité de rencontres, d'échanges et de convivialité.

19h, jardin du REXY, 31 rue Aroux.

Ouvert à tous sur inscriptions sur mont-saint-aignan-international.org
Tarif : 19 €. Renseignements : 06 76 02 12 23.

Samedi 23

Atelier danse & hip-hop

Proposé par Drod Gles de l'association Gaudri. Venez partager un moment privilégié en duo, adapté aux rythmes des enfants et des parents. Danser à deux et s'amuser sont les mots d'ordre !

15h à 16h, complexe Tony-Parker.

Tarif : 15 € par duo. Inscription obligatoire sur gaudri.assoconnect.com
Renseignements : 06 52 29 26 16.

Du lundi 25 au mercredi 27

Musique

Auditions des classes d'orchestre et de chant de l'École d'improvisation jazz. Les élèves se succéderont sur la scène.

Espace Marc-Sangnier, l'Atelier.

Renseignements : 06 08 52 17 37.

Mardi 26

Ciné-spectacle

Découvrez le spectacle *Suzanne - Une histoire (du cirque)* de l'association du Vide & Avant la Faillite, né de la rencontre entre Anna Tauber et de Suzanne, voltigeuse de cirque des années 1950. Spectacle présenté dans le cadre de Spring, festival des nouvelles formes de cirque en Normandie.

20h, Maison de l'université.

Tarifs : 12 € / 8 € / 5 €.
Réservations au 02 32 76 93 01
ou spectacle.culture@univ-rouen.fr

Du mercredi 27 au dimanche 31

Cinéma

Il reste encore demain de Paola Cortellesi, Italie, N&B, 2023, 1h58 ;
La Rivière de Dominique Marchais, France, 2023, 1h44.

Tarifs : 6,60 € / 3,60 €.
Cinéma Ariel : 02 35 70 97 97.

Jusqu'au dimanche 31

Inscriptions thé dansant

Organisé le dimanche 7 avril, de 15h à 19h, par l'Association des familles, l'Accueil des villes françaises et les Comités de quartier Village Vatine et As des Coquets.

Entrée libre. Places limitées. Inscription obligatoire auprès des organisateurs : assodesfamilles76130@orange.fr ; avfmsapresidence@gmail.com ; villagevatine@gmail.com ; asdescoquets@orange.fr

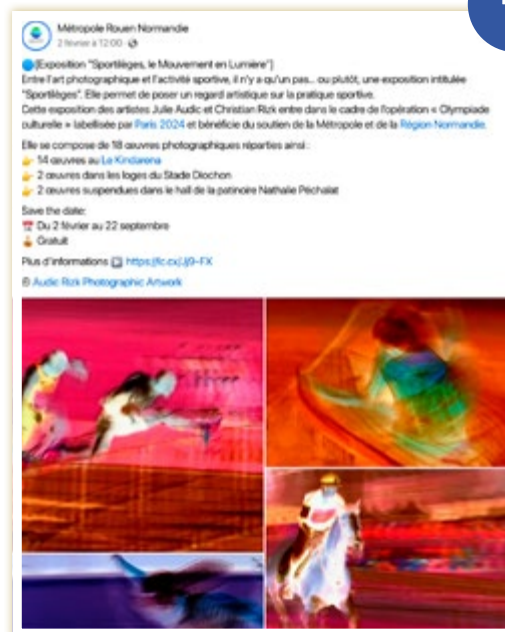


Vu sur les réseaux

Vous aussi, n'hésitez pas à nous tagguer sur Facebook @VilledeMontSaintAignan, nous partagerons vos publications !

Une idée sortie pour allier culture et sport

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, une exposition sur le sport est à découvrir jusqu'au 22 septembre au sein de trois grands lieux sportifs de la métropole rouennaise : au Kindarena, dans les loges du Stade Rober-Diochon et dans le hall de la patinoire Nathalie-Péchalat. Intitulée *Sportilèges*, cette exposition est proposée par Christian Rizk et Julie Audic. Les deux artistes ont pour habitude de photographier les diverses disciplines olympiques et paralympiques. La figure de l'athlète disparaît par évanescence dans le mouvement. Nous ne reconnaissons plus ni son identité, ni ses sponsors, ni son genre. Demeure l'élan sportif, universel, dans lequel chacun de nous peut se reconnaître. Un projet soutenu par la Région Normandie et la Métropole de Rouen.



État civil

Naissances

06/01 Anselme THIERRY D'ARGENLIEU
07/01 Gaspard LECLÈRE
09/01 Mia LARDANS
12/01 Raphaëlle COMPAGNY
12/01 Léo-Gabriel BLARD
16/01 Asiel NGUELE
17/01 Hadrien GANCEL
23/01 Ziyad DRAHMOUN
24/01 Olympe MALEYSSON
31/01 Ulysse MACÉ
04/02 Lilou LEFEVRE
05/02 Olivia BERTHOLON
14/02 Émilie LAMY

Décès

17/12 Simon CHAMOUN, 81 ans
17/12 Yvette PREY veuve LEBAUDY, 94 ans
21/12 Gustave DURAND, 90 ans

31/12 Houria METAHRI
 veuve BACHATENE, 93 ans
03/01 Dominique PLE
 épouse DOUVILLE, 75 ans
05/01 Francis LEBLIC, 93 ans
10/01 Berthe PIAT
 divorcée VANDEBIELE, 98 ans
03/01 Colette BARAT
 veuve GIRARD, 90 ans
10/01 Suzanne PRÉVOT
 veuve MAHIEU, 92 ans
16/01 Joselyne AUBIN, 80 ans
20/01 Catherine HERSEMEUE
 veuve THIESSART, 60 ans
21/01 Hubert HANGARD, 83 ans
21/01 René DUBOIS, 84 ans
22/01 Pierre DUMONTIER, 93 ans
22/01 Claudine GILLET
 veuve LECOINTRE, 83 ans
23/01 Gisèle GUERARD
 veuve DELABROYE, 100 ans
26/01 Jean DARDENNE, 94 ans

28/01 Marie BOUREAU
 divorcée FRANCOUAL, 82 ans
29/01 Paul ANDRIEU, 49 ans
30/01 Claude ROBACHE
 veuve LUQUET, 87 ans
31/01 Ginette LE BRUCHEC, 84 ans
01/02 Mauricette PICARD
 veuve GRIMOULT, 93 ans
02/02 Jacques LOUVET, 87 ans
03/02 Christiane DELAUNAY
 veuve DIEULOUARD, 101 ans
04/02 Geneviève BEAUFILS
 divorcée CEBRIA, 90 ans
05/02 Françoise MURAUOUR épouse
 BRUSCHERA, 89 ans
10/02 Michèle PRIGNON
 épouse GREFF, 92 ans
10/02 Geneviève LANGRENÉ veuve
 CHAMBELLAN, 98 ans
11/02 Francine PIOLÉ
 veuve VILLALON, 100 ans



Asruc santé

Le sport, un véritable allié!

Depuis sept ans, le sport peut se pratiquer sur ordonnance. C'est dans ce cadre que l'Asruc santé propose des activités physiques permettant aux personnes dotées d'une prescription médicale de réduire des effets de maladies chroniques ou d'affections de longue durée. Portrait d'une section créée en 2018 qui prouve que le sport et la santé forment un duo gagnant!

En tant que premier club omnisports normand à disposer d'une section sport santé, l'Association sportive Rouen université club a le vent en poupe. Forte de ses 130 adhérents, la section a choisi d'adopter un fonctionnement en continu, c'est-à-dire que la structure est ouverte 12 mois sur 12. *"C'est absolument nécessaire pour ne pas perdre les bénéfices liés au programme"* explique Damien Chandelier, coordonnateur de la section Asruc santé. Durée, fréquence de travail, activités proposées, intensité... le programme est personnalisé et individualisé pour chaque adhérent. *"En fonction des besoins et objectifs de chacun, un bilan motivationnel et fonctionnel est réalisé suivi d'un test physique en vue de déterminer les activités adaptées à la pathologie"*, ajoute le jeune homme, appuyé par trois éducateurs diplômés en

activités physiques adaptées à la santé et qui assurent les séances collectives ou individuelles. L'association tente également de déclencher chez les adhérents une certaine appétence pour une nouvelle activité, en parallèle d'une consolidation des acquis au regard de la pathologie afin de poursuivre, dans le temps, la pratique d'un sport. Comme l'assure Damien Chandelier, *"l'Asruc santé joue un rôle de tremplin dans une dynamique globale de mieux être !"*. Car ce n'est plus à prouver, l'activité physique régulière et adaptée permet d'améliorer la santé générale et le bien-être physique et psychologique des pratiquants. Alors, si vous aussi vous souhaitez agir pour votre santé, même sans ordonnance, foncez vite au club !

37 rue de la Croix Vaubois | 06 21 99 16 68, sante@asrouenuc.com
asrucssante.com

*J'ai testé
pour vous...*

le métier d'Atsem

À l'occasion de la journée des Atsem célébrée le 24 mars, je me suis rendue à l'école Berthelot pour découvrir les coulisses du métier d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, qui a pour mission principale de seconder l'enseignant dans les classes et dans les autres lieux de vie de l'école (cour de récréation, cantine...). Récit de quelques heures passées autour des petits à découvrir cette belle profession.

10h. Laury Williams, responsable de groupe scolaire de l'école Berthelot m'accueille. Les enfants sont en classe et Sylvie, l'une des Atsem, prépare l'atelier d'arts plastiques en s'assurant, conjointement avec l'enseignante, du bon fonctionnement des activités du jour. En effet, sans ces professionnels, les enseignants de maternelle ne pourraient gérer, seul, près de 30 enfants. Son rôle est donc primordial ! Les effectifs sont importants et les enfants en bas-âge demandent une attention toute particulière. Mais leur mission ne s'arrête pas aux moments de classe. Les agents sont notamment présents dès 7h30 pour effectuer le nettoyage des équipements et des locaux, surveillent les enfants pendant les récréations et la sieste et apportent leur aide pendant les repas. D'ailleurs, le moment est venu pour moi de me diriger vers la cantine puisqu'il est midi, et les enfants ont faim ! Je m'affaire au service et réponds aux demandes et besoins de chacun. Ensuite, l'heure de la sieste est venue. Aide au coucher, distribution des doudous, câlins, gestion des pleurs et des cris, c'est du sport d'être Atsem !

Des missions enrichissantes

Heureusement, j'aime le contact avec les enfants. Un avantage capital lorsque l'on fait ce métier ! Ce dernier est très valorisant puisque l'on participe chaque jour au développement des plus jeunes que l'on voit évoluer. Cette tranche d'âge, les 3-5 ans, est très attendrissante et il est assurément difficile de ne pas s'attacher aux bambins. Le travail avec de jeunes enfants nécessite beaucoup de concentration et d'énergie mais il s'avère qu'on ne voit pas passer les journées tant les missions sont riches et variées. Alors, ce métier multi-polyvalent vous attire ? Bonne nouvelle ! La Ville est à la recherche d'un nouvel agent !

Pour postuler :
montsaintaignan.fr / rubrique offres d'emploi.



*** Le matin, je participe à l'activité d'arts plastiques, en l'occurrence ici à l'atelier peinture de la grande section de maternelle. J'oriente les enfants si besoin et supervise leurs créations.



*** Les plus petits ne peuvent se servir eux-mêmes. Il est donc nécessaire de leur donner de l'eau ainsi que leur assiette. Une fois le repas terminé, il est temps de débarrasser les tables.



*** Après le déjeuner, c'est l'heure de la sieste. Les enfants se déshabillent seuls mais n'hésitent pas à demander de l'aide si besoin, comme pour enfiler une chaussette !

Aimer toujours et encore Mont-Saint-Aignan

Équité...

L'Attribution de Compensation (AC) que paient les communes à la Métropole (ou reçoivent) correspond à la différence entre la fiscalité économique des communes et les charges transférées par celles-ci aux intercommunalités. Mont-Saint-Aignan, comme 44 autres communes, a une attribution négative et paye chaque année à la Métropole près de 700 000 € sur son budget de fonctionnement.

Grand-Couronne, comme 27 autres communes, reçoit, elle, près de 8 M€. Pourquoi cela ? C'est très simple : en 1999, a été créée la Communauté d'Agglomération qui a succédé au District. De ce fait, la fiscalité économique (Taxe Professionnelle) a été transférée à l'intercommunalité. MSA avait un parc d'activités qui s'achevait et l'un des taux de TP les plus bas de France (6,10 %). En revanche, par exemple, Grand-Couronne avait sur son territoire des entreprises très importantes et un taux très élevé (17 %). Les montants de TP que l'intercommunalité a renvoyés aux communes ont été arrêtés en 1999, tout en conservant le supplément lié au lissage des taux sur trois années (14 %).

Les 400 000 € que MSA envoyait à l'intercommunalité sont devenus 3 M€, entre autres, sous l'effet du lissage. La Ville de Grand-Couronne, pendant ce temps, a touché bien plus que ce qu'elle envoyait...

Par ailleurs, 25 ans plus tard, la Vatine se porte bien, alors que beaucoup d'entreprises industrielles ont fermé leurs portes sur la rive sud, Grand-Couronne n'y fait pas exception.

Il est donc grand temps de rétablir l'équité. Nous ne demandons pas une AC positive, mais simplement de ne plus avoir à payer ces 700 000 €. Cela nous aurait bien facilité le travail de bouclage de notre budget de fonctionnement cette année. Cela ne doit pas se faire au détriment de la Métropole, mais pourrait être pris sur les AC positives que touchent certaines communes dont la situation du tissu économique ne correspond plus du tout à celle de 1999.

Nous l'avons revendiqué...à deux reprises...mais rien...

La majorité municipale

Agissons ensemble, Mont-Saint-Aignan

La présentation du projet de centre-ville en réunion publique le 24 janvier a attiré de nombreux habitants qui ont exprimé une vive inquiétude.

Nous retiendrons les points suivants :

- la confirmation que l'hôtel de ville restera rue Pasteur. Nous avons combattu l'idée de ce transfert considérant qu'aucune valeur ajoutée ne s'en dégageait pour les habitants.

- aux Coquets, le centre sera détruit hormis le super U pour laisser place à un maillage de trois rues commerçantes. Le projet purement privé sera encadré par la ville qui inscrira une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) dans le PLUI. Malheureusement, les commerçants concernés n'ont pas été consultés par le maire sur les points essentiels de l'OAP.

- au Colbert, l'abandon du bâtiment de « l'université » par la ville est confirmé. Ce bâtiment avait fait l'objet d'une opération de portage par l'EPFN. La ville décide aujourd'hui de le revendre à un opérateur privé sans définir l'usage qui en sera fait.

- opération privée également sur les garages de la rue Frontin et les maisons qui leur font face. Ces garages acquis au compte-goutte depuis deux ans pour constituer une soi-disant réserve foncière par la ville feront l'objet d'une expropriation pour être revendus à un promoteur. Les riverains touchés par la procédure d'expropriation déplorent le manque d'informations et considèrent avoir été « baladés par la municipalité ».

- construction d'un centre médico-social accueillant notamment le CCAS. La ville tâtonne, laisse la main au privé pour les opérations d'urbanisme importantes, est dans l'incapacité de fixer un calendrier et ne maîtrise pas les coûts.

Cette présentation concerne un projet qui se réalisera sur le très long terme et qui ne débutera même pas avant la fin du mandat.

Ce projet constitue une gesticulation de la majorité municipale vis-à-vis des habitants. Ce ventilateur médiatique n'aura aucun impact sur le quotidien des habitants.

Stéphane Holé, Carole Bizieau, agissonsensemblemsa@gmail.com

Mont-Saint-Aignan en vert et avec tous

Fin janvier, les évolutions prévues pour le secteur Colbert-Coquets ont été dévoilées en réunion publique, marquant l'issue d'un processus dont l'origine remonte à l'achat du bâtiment "Colbert" pour y déménager la mairie. En découvrant fin 2020 ce projet, jamais évoqué durant la campagne municipale de C. Flavigny, notre groupe avait réclamé une large concertation (cf notre tribune de novembre 2020). Sur ce point nous avons été entendus : des échanges avec la population ont eu lieu en 2022 et 2023 pour accompagner la réflexion des élu-es sur le devenir de la place Colbert. En l'absence de restitution détaillée, difficile de dire en quoi cela a modifié le plan guide final, mais nul doute que les avis exprimés ont contribué à la prise en compte d'une complémentarité entre les pôles Colbert et Coquets et à l'abandon du transfert de la mairie, dénué de toute justification. Il faut s'en féliciter et souhaiter que l'association des habitant-es se développe et s'améliore pour les projets à venir.

Cependant si des orientations du plan guide font consensus – végétalisation des espaces, aménagement plus lisible de certaines liaisons douces – d'autres interrogent. Ainsi, on préfère positionner de futurs services socio-médicaux sur une parcelle dont la maîtrise foncière est à échéance indéterminée (parking semi-enterré, vive réaction des concerné-es en séance) et revendre le bâtiment "Colbert", propriété de la Ville, pour une opération privée de logement, tout en mettant des associations à la rue, une fois de plus ! La transformation du centre commercial des Coquets ? Un promoteur est déjà sur le coup ! À une dame s'inquiétant du devenir du triangle Frontin, la maire a même conseillé de vendre au plus vite sa maison à Eiffage ! On préempte les garages d'en face, sans destination prédéfinie, la seule certitude étant leur revente à un opérateur privé ! On peine à lire l'intérêt général dans tout ça...

S. Nicq-Croizat, C. Leclercq, P. Conil, P. Magoarou
f msa.envert.avec tous

Social-écologiste et républicain Mont-Saint-Aignan écologique et solidaire

Chères mont-saint-aignanaises, Chers mont-saint-aignanais,

Le mardi 30 janvier dernier s'est tenue la grand-messe organisée par la majorité et censée présenter aux habitants le devenir de l'ensemble du quartier de la place Colbert. Événement particulièrement attendu de la part de la population, comme l'importance de la foule présente à l'intérieur du cinéma Ariel et celle du dehors qui n'a pas pu rentrer en attesta !

Si l'attente était forte côté population, très vite se firent entendre, dans ce cas précis, des manifestations de lassitude et de colère face à un grand projet dont les perspectives de réalisation s'éloignent à mesure que nous avançons dans le temps.

Au cours de la campagne et depuis les débuts du mandat, à chaque fois que le sujet paraissait que ce soit pour un engagement financier en vue d'une étude ou encore un rachat de garage des rues Frontin et Poussin, nous intervenions, nous alertions sur l'opacité de la démarche, l'absence de perspectives partagées. Cela sans autre retour qu'un timide sur le fond et goguenard sur la forme "vous serez informés en temps utiles !".

L'heure du temps utile est arrivée et ce sont les habitants eux-mêmes qui s'en sont pleinement emparés en exigeant des explications légitimes face à un projet certes indispensable mais qui aurait dû être initié par une concertation la plus large possible et la plus transparente sur l'avenir de l'un des principaux axes de notre commune.

Face à ces contradictions permanentes, à cette stratégie illisible, à ces reculs constants nous demandons légitimement de la clarté. Un grand projet tel que celui-ci – et nous le portons avec force lors de la campagne de 2020 – exige un dépassement des clivages politiques pour entraîner l'ensemble de la commune dans son élan de transformation avec comme seule boussole l'embellissement et le bien-être de la population et des nombreux usagers du centre-ville !

Claudie Maugé & Alexandre Riou

SÉANCES GALOPINS

LE CINÉMA À TARIF RÉDUIT
POUR TOUS



**MERCREDI, DIMANCHE
ET PENDANT LES VACANCES
AU CINÉMA ARIEL**

programmation sur montsaintaignan.fr

promAction

Besoin d'aide ?



Faites le choix d'une **SOLUTION SIMPLE** pour vos besoins en personnel, n'hésitez plus...

- NETTOYAGE**
Des parties communes, des containers, des logements et des bureaux.
- MANUTENTION**
Déplacement d'objets, de matériel, de mobilier, et de vos effets personnels.
- ENTRETIEN DES ESPACES VERTS** **50%** Réduction fiscale ou Crédit d'impôt*
Tonte, désherbage, taille de haies et d'arbustes, plantations.
- PETIT BRICOLAGE**
Si moins de 2h : **50%** Réduction fiscale ou Crédit d'impôt*
Plomberie, électricité, peinture, etc.
- RESTAURATION**
Plonge, service, préparation de repas.

*uniquement pour les particuliers Autres besoins ? N'hésitez pas à demander

10 Rue de l'Industrie Ile Lacroix, 76100 Rouen
Demandez votre estimation gratuitement : 02 35 70 95 93 - association.promaction@promaction.fr

LES ILIADES
MAISON DE RETRAITE MEDICALISEE

Au coeur de Mont-Saint-Aignan,
une maison de retraite médicalisée
- Accueil de jour - Unité protégée

24 Chemin de la Planquette
76130 Mont-Saint-Aignan

02.35.76.12.12

les.iliadessecretariat@wanadoo.fr





www.les.iliades.fr

Un lieu pour la vie... Un lieu d'envie...

NURDIN 

**PLOMBERIE - INSTALLATION SALLE DE BAIN
CHAUFFAGE - ENTRETIEN - DEPANNAGE
ADOUCCISSEUR - VENTE ELECTROMENAGER**

À votre service depuis 1967

228, ROUTE DE Maromme - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN
02 35 71 34 15
nurdin.service@nurdin.fr



eurocéane
CENTRE AQUATIQUE MONT-SAINT-AIGNAN



JETEZ-VOUS À L'EAU!

DE 7H À 20H - 7J/7
nocturne jusqu'à 22h les mardis et vendredis

Centre sportif des Coquets
8 rue du Professeur-Fleury

Direction communication - novembre 2023



Retrouvons nous
sur **Facebook**

@VilledeMontSaintAignan